



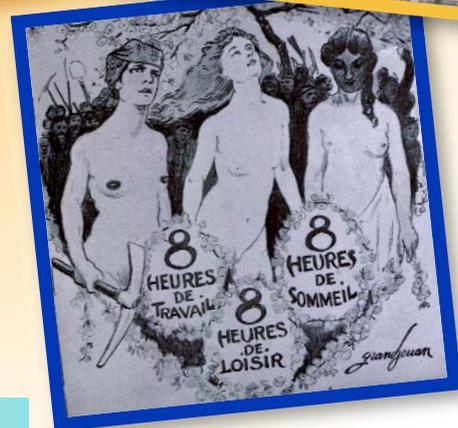
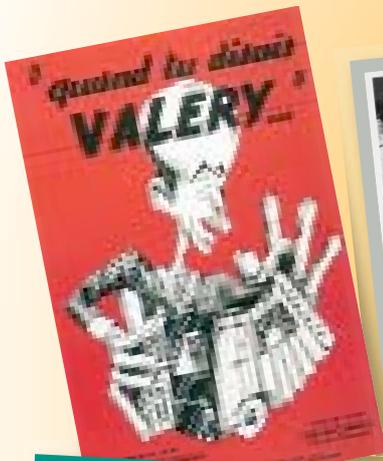
CGT  
LOIRE-ATLANTIQUE

institut d'histoire  
sociale

N° 3  
AOUT 2009

# L'institut d'histoire sociale

## LA CONQUÊTE



## DES LOISIRS

## Sommaire

Editorial .....	page 2		
Les loisirs et la CGT avant 1936 .....	page 3	Tourisme et Travail en Loire-Atlantique .....	page 9
Les loisirs et la CGT avant 1936 .....	page 4	Maurice FRETIN, militant actif et créatif .....	page 10
L'œuvre éducative des bourses du travail .....	page 5	Maurice FRETIN, militant actif et créatif .....	page 11
L'œuvre éducative des bourses du travail .....	page 6	L'aviation populaire .....	page 12
Tourisme et Travail		Batignolles .....	page 13
héritière des luttes sociales .....	page 7	La naissance du centre de Culture Populaire ..	page 14
Les métallos nantais investissent		L'affaire DURAND .....	page 15
pour les loisirs et vacances des enfants .....	page 8	Le centre de Culture Populaire .....	page 16

Directrice de Publication :  
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression :  
imprimerie CGT 44

Les photos ont été fournies  
par le centre d'Histoire du  
Travail et par la CGT.

# EDITORIAL

*Ce cahier de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Loire-Atlantique se propose d'aborder quelques aspects de ce qui relève du TEMPS LIBRE.*

*En un premier temps, c'est plutôt la bataille du temps libéré – parallèlement à celle des conditions de travail, des salaires, de la protection sociale – que n'a cessé de mener le mouvement syndical – CGT en première ligne... Temps libéré sur le temps de travail, sur ses durées quotidienne et hebdomadaire, sur l'ensemble de la vie...*

*Exiger du temps libéré, c'était – et c'est toujours – s'inscrire dans une dynamique qui place l'homme au centre du travail et ce dernier comme un moyen et une finalité pour répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des salariés et de leurs familles.*

*L'idée forte fut de considérer que ce temps libéré ne devait pas l'être relativement au seul processus de travail – la fameuse « reconstitution des forces de travail » – mais qu'il convenait de lui donner du sens et du contenu en parlant de temps LIBRE.*

*Ce temps libéré et libre ouvrait d'immenses perspectives en matière d'éducation, de culture, de sport et de tourisme, entre autres...*

*1936 reste une date-clef tant dans l'ampleur de la conquête sociale – les congés payés – que dans les exigences qu'elles généraient.*

*« Loisirs », « Vacances », « Tourisme », « Education populaire », « Culture », « Sport », la CGT et ses organisations n'ont eu de cesse d'investir ces champs, d'en concevoir les actions comme libératrices pour le salarié et l'individu.*

*Ce cahier témoigne de diverses initiatives menées sur quelques-uns de ces domaines ; leurs réalisations font partie du patrimoine de l'histoire sociale, attestent que l'antagonisme de classe ne s'arrête pas à la porte de l'atelier ou du service. Elles sont à mettre à la contribution de militants et de militants qui ont apporté leur pierre à l'édifice de la justice sociale, au combat pour la dignité humaine.*

*Le temps libre et les activités qui en découlaient ont vu une démocratisation réelle de certaines pratiques, une exigence de démocratie ! A cet égard, la bataille idéologique n'a connu aucun répit.*

*Aujourd'hui, son acuité est attestée par la marchandisation de l'ensemble de ces activités, la massification a pris le pas sur la démocratisation, le consumérisme sur l'implication des salariés comme acteurs et décideurs de leurs propres loisirs !*

*De même, il ne faut pas oublier que la masse de celles et ceux qui n'ont pas accès – faute de moyens – à ces droits ne cesse de grandir, que des attaques sont portées pour allonger la durée du travail ou en modifier la nature : ouverture des magasins le dimanche, allongement de la durée des cotisations !!!*

*Si l'histoire ne repasse pas deux fois le même plat, le capital ne se résigne jamais à resservir deux fois la même soupe.*

*Pour conclure, nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions, à l'avance, de vos éventuelles remarques ou contributions – individuelles ou collectives – qui pourront permettre de poursuivre nos réflexions et éclairage sur ces sujets.*

Christian DUBOT  
Président de l'IHS

## Les loisirs et la CGT avant 1936

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « toute personne a droit au repos et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et des congés payés périodiques ». Cette déclaration reste, pour beaucoup, encore du domaine de l'utopie. Les loisirs et les vacances ne s'imposeront qu'au terme d'une longue période de revendications et de luttes ouvrières afin de faire plier le patronat et les gouvernements. Huit heures de travail, huit heures de repos et huit heures d'instruction, c'était déjà la revendication des ouvriers parisiens lors de l'insurrection de 1848. L'idée de vacances payées est alors inconcevable.

### Des étapes historiques

La conquête des loisirs passe par la lutte pour plus de temps libre. En 1904, la CGT, au congrès de Bourges, lance la revendication : « à partir du 1er mai 1906, nous ne travaillerons plus que 8 heures par jour ». En avril 1906, dans le journal *L'Assiette au beurre*, le dessinateur nantais Jules Granjouan reprend pour la journée du 1er mai le triptyque : 8 heures de travail, 8 heures de loisirs et 8 heures de sommeil ... Clemenceau qui a pris la direction du gouvernement fait arrêter alors, à la veille du 1er mai, des dirigeants de la CGT : Griffuelhes et Monatte et mobilise la troupe. Mais la mobilisation ouvrière reste forte, elle permettra le vote, le 13 juillet 1906, de la loi sur le repos hebdomadaire<sup>1</sup>.

La lutte pour les retraites ouvrières entre, pour une part, dans la réduction du temps de travail. Or, l'âge de l'attribution de la retraite est inimaginable, dans les conditions proposées par l'Etat, comme le rappelle à Nantes un orateur à l'occasion de la manifestation du 1er mai 1910 : « Camarades, soyez bien assurés d'une chose, c'est que vous ne toucherez jamais rien ... D'ailleurs êtes-vous bien sûrs de vivre jusqu'à 65 ans ? »<sup>2</sup>. En juin 1911, à la maison du peuple de Saint-Nazaire, Mark, de la CGT, appelle à lutter « contre la retraite pour les morts, pour la retraite accordée aux vivants »<sup>3</sup>. La baisse de la durée du temps de travail est un besoin social inséparable de

l'évolution du progrès et le temps libre, pour les ouvriers, ne doit plus se limiter à un temps de repos nécessaire à la reconstitution de la force de travail.

L'évolution vers plus de temps libre s'affirme par un décret du 20 juillet 1912, mais en faveur des scolaires. Les vacances d'été passeront de 4 à 8 semaines (Mi-juillet à mi-septembre). Les œuvres de bienfaisance, laïques ou religieuses vont se multiplier et organiser les enfants des classes populaires en colonies de vacances.

Le 23 avril 1919, c'est dans un contexte d'après guerre, de multiplication des syndicats, des conflits sociaux et de lutte contre la vie chère que le Parlement adopte, sans débat, la loi instituant la journée de 8 heures. Le 1er mai, la grève est générale dans les usines et ateliers nazairiens. Des milliers de papillons ont été collés, réclamant 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures d'études et de loisirs.

### Une idée neuve : les vacances annuelles

En 1919, la question des congés payés fut évoquée lors de la première conférence internationale sur le travail à Washington. Léon Jouhaux, secrétaire de la CGT, dans la revue *Floréal* d'août 1919 rappelle les conditions de la vie ouvrière : « A l'ouvrier exténué par sa tâche quotidienne qui rentrait las de son labeur dans un logis déplaisant, il était difficile de demander de parfaire son instruction (...) Quant à lui demander de faire du sport, c'eût été amère dérision n'est-il pas vrai ? »<sup>4</sup>.

Pourtant, les thèmes mobilisateurs encouragèrent à prendre en compte les loisirs des salariés et dans l'esprit public la question des vacances payées a considérablement prospéré. Le principe est adopté mais les obstacles demeurent considérables. Les projets déposés le 11 juillet 1925 par Monsieur Durafour, le ministre du travail, vont être adressés à la CGT pour qu'elle donne son avis. En 1925, le congrès national de la CGT avait voté une résolution déclarant que les congés



ne sauraient être inférieurs à 21 jours, cependant cette réforme pouvant être réalisée par étapes, sans toutefois que le minimum de durée de ces vacances soit inférieure à 12 jours. Ces jours de vacances devant être réglés sur le salaire journalier global et qu'ils ne pouvaient être l'objet d'une récupération quelconque.

En 1931, les députés votent un projet de loi sur les congés payés, mais le Sénat remise au musée des accessoires les congés comme d'autres réformes attendues par la classe ouvrière. Deux ans plus tôt, une enquête du ministère du Travail montrait que seulement 50 000 ouvriers sur 3 millions en France bénéficiaient de congés accordés par leur employeur. Avant la loi sur les congés payés, les employés (de banque, de commerce, de bureau) mensualisés bénéficiaient de congés<sup>5</sup>. Les ouvriers, eux, étaient payés à l'heure et de fait, conduisait à penser que s'ils ne travaillaient pas, ils n'étaient pas payés.



En 1936, le gouvernement de Front populaire et les accords Matignon abaissèrent à 40 heures la durée légale du travail et permirent l'obtention de 15 jours de congés par an. Les congés payés

ne figuraient pas dans le programme minimum de gouvernement mais dans le programme social et dans celui de la CGT. De ce point de vue, le Front populaire est davantage une conquête de temps pour les loisirs que de salaire.

**Robert GAUTIER**

<sup>1</sup> Le marquis De Dion, député puis sénateur de Loire-Inférieure, défenseur de l'Eglise et antidreyfusard, s'opposera farouchement à cette loi dans son journal *L'Auto*. Pour le patronat le temps libre laisserait aux ouvriers du temps pour s'occuper de politique et fomenter des grèves.

<sup>2</sup> L'espérance de vie ouvrière est alors de 49 ans.

<sup>3</sup> AREMORS, *Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920, tome 1*.

<sup>4</sup> *Floréal*, numéro programme, août 1919, p. 6

<sup>5</sup> En 1900, les employés du métro parisien bénéficiaient d'une dizaine de jours de congés. Le Parlement refusa d'étendre cet avantage à l'industrie.

## L'œuvre éducative des bourses du travail

Dès leur fondation, les bourses du travail désirent concourir au progrès moral et matériel de la classe ouvrière. Elles vont abriter des bibliothèques, des cours professionnels, certaines dispenseront également un enseignement général et une formation ouvrière en direction des adultes et des enfants. On sait l'importance que Fernand Pelloutier accordait à de tels services.

En 1896, la bibliothèque de la jeune bourse de Saint-Nazaire constituée de livres techniques, de législation ainsi que des ouvrages les plus divers compte 1173 volumes. L'année suivante un cours de dessin professionnel, subventionné par la municipalité, est institué puis s'ajoutent des cours pratiques de forge, de mécanique et de chaudronnerie<sup>1</sup>. En 1900, on recense 500 cours gratuits organisés par les bourses du travail et suivis par 12000 auditeurs<sup>2</sup>.

### Former les militants

En 1902, le congrès de Montpellier de la CGT attribue aux fédérations l'action combative et les bourses du travail renforcent leur fonction éducative. Les discussions vont porter sur la formation générale des militants et des propagandistes. Les bibliothèques, les conférences et les cours du soir doivent affermir la conscience de classe afin de mener la lutte syndicale. Cette expansion de l'œuvre éducative des bourses du travail va prendre de l'ampleur en direction des adolescents et des enfants. Elle le doit à la collaboration d'instituteurs syndicalistes et à la création de groupes de pupilles dans les bourses. Se pose alors la question de la fondation d'écoles syndicales afin de contrer idéologiquement l'enseignement bourgeois de l'école laïque qui divise déjà les républicains

anticléricaux et l'Église. Cette proposition d'école syndicale ne sera pas retenue en direction des jeunes, à la place va être instituée une sorte d'école du jeudi avec des activités culturelles à la portée de l'enfance ouvrière.

### Un encadrement éducatif et culturel pour un projet social

Le groupe de pupilles comprend des garçons et des filles de six à quinze ans, mélangés, (pour les distinguer des autres patronages) selon les principes de la coéducation des sexes. Quand les pupilles ont dépassé l'âge, ils rejoignent les jeunesses syndicalistes.

Un uniforme est obligatoire pour les pupilles afin de faciliter la surveillance des animateurs, mais surtout pour masquer les degrés de fortune des familles et mettre un peu d'égalité entre eux. Le but du groupe de pupilles est de soustraire les enfants aux mauvaises fréquentations des rues mais surtout former les futurs

militants coopérateurs et syndicalistes.

La répression antisyndicale de Clemenceau (1906-1908) va porter, pour un temps, un coût d'arrêt à l'œuvre éducative des bourses du travail. Des municipalités retirent les subventions et la CGT doit

trouver les moyens d'assurer l'indépendance des bourses.

En 1908, à Saint-Nazaire, Henri Gautier fonde une maison du peuple en s'appuyant sur la réalisation d'une coopérative de consommation syndicale. Dans cette ville, les groupes des jeunesses syndicalistes et coopératives avaient été fondés très tôt, mais les groupes de pupilles semblent absents, ou alors confondus dans les groupes de jeunesse sous la forme de sections enfantines. La bourse subventionne *Le Sou du soldat* et entraîne également les jeunes aux chants antimilitaristes.





En juin 1910, la coopérative la Prolétarienne, qui n'accepte que des sociétaires syndiqués, crée le groupe des *Enfants prolétariens* de La Montagne. Dès le premier jour, 45 enfants, garçons et filles de 6 à 13 ans, y sont admis. En 1913, le nombre d'enfants, dirigés par un instituteur, s'élève à cent. Le groupe a pour but de répandre par tous les moyens : choraux, musicaux, artistiques, les idées de paix, de justice et de fraternité. Les groupes de jeunesse syndicaliste, continuant les activités des pupilles, organisent des fêtes et soirées auxquelles étaient invités les femmes et les enfants de syndiqués<sup>3</sup>.

En septembre 1911, les pupilles de la coopérative L'Entraide, costumés d'une blouse noire, cravatés d'un large ruban rouge, coiffés d'un béret sur lequel est piquée une cocarde rouge accueillent, quai de la Fosse, les enfants des grévistes de Basse-Indre. Le cortège, qui se rend à la bourse du travail, est précédé par des pupilles qui battent les tambours et entonnent *L'Internationale* et *La Carmagnole*<sup>4</sup>.

La grande coopérative nantaise, L'Economie, compte elle-aussi dans ses activités un groupe de pupilles. Toutes ces réalisations sont sous le contrôle de la bourse du travail de Nantes. Place Bretagne, les enfants prolétariens nantais chantaient une complainte concernant les retraites ouvrières sur l'air de la « Valse bleue » : « Pour toucher cette rente éphémère, l'ouvrier devra pendant quarante ans, rogner un peu sur son maigre salaire, sur nos vieux jours, il faudra qu'on mendie, nous les Rentiers de l'Etat »<sup>5</sup>.

Dans l'Ouest, une fédération des pupilles regroupe, en 1913, plus de 600 enfants qui donnent un spectacle à La Montagne devant 2000 personnes. La partie militante n'est pas né-

gligée puisque Georges Dumoulin, trésorier de la CGT, fait ressortir pour la classe ouvrière l'importance de ces groupements éducatifs.

## Au lendemain de la Grande guerre

La guerre va mettre en sommeil la fonction éducative des bourses du travail. Au lendemain de la Victoire, la bourse du travail de Nantes met sa cour intérieure à la disposition de l'Association sportive de préparation militaire. Cette association ouvrière recrute dans les Jeunesses socialistes et syndicalistes avec

le concours de l'Association Républicaine d'Anciens Combattants (ARAC). C'est un militant syndicaliste, Guegen, ancien moniteur de gymnastique des « Enfants prolétariens » qui prend en charge l'éducation physique et morale de ces jeunes pour en faire des « sportifs antimilitaristes ». Plusieurs membres d'une société de gymnastique de Rezé prêtent également leur concours. La droite catholique nantaise a, de son côté, organisé nombre de sociétés de patronage pour encadrer la jeunesse.

D'autres sociétés vont être créées par la bourse du travail pour combattre les sociétés sportives patriotiques réactionnaires et cléricales. Peu à peu, les militants révolutionnaires vont prendre la direction de ces associations. En février 1922, le préfet de la Loire-Inférieure recense plusieurs sociétés sportives dirigées, selon lui, par des militants communistes ou de la CGTU : l'Association sportive nantaise, le Club sportif ouvrier doulonnais, l'athlétique club ouvrier de Saint-Joseph, le Sport ouvrier chantenaysien, l'Union sportive prolétarienne de Rezé et l'Avenir d'Indre<sup>6</sup>.

Il apparaît ainsi que les bourses du travail ont été des éléments révélateurs d'une pensée ouvrière sur l'éducation, une contre-société avec ses valeurs formant les bases d'une culture ouvrière.

**Robert GAUTIER**

<sup>1</sup> AREMORS, cahier n°3, *Aux origines de la bourse du travail de Saint-Nazaire*.

<sup>2</sup> Chiffres cités par René Leblanc dans *L'Enseignement professionnel en France au début du 20e siècle*, Paris, 1905, Chapitre II.

<sup>3</sup> Germinal Pica, *Cahiers d'histoire de l'institut de recherche marxiste*, n°16, 1984.

<sup>4</sup> Archives départementales de Nantes, série 1 M 631, rapport du commissaire au préfet.

<sup>5</sup> AREMORS, *Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920*, tome 1.

<sup>6</sup> Pascale Le Corre, *Le PCF en Loire-Inférieure pendant l'entre-deux-guerres*, maîtrise d'histoire, Rennes II, 1993.

## Tourisme et Travail héritière des luttes sociales.

La lutte syndicale pour l'allongement du temps hors travail est jalonnée d'importants succès au cours du premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle : repos hebdomadaire, journée de huit heures (1919), retraite à 65 ans (1930), puis congés payés (1936) assortis de substantielles augmentations salariales, de réductions du coût des transports, ouvrant enfin à des centaines de milliers de travailleurs la perspective de réaliser pleinement leur droit au repos, aux loisirs, aux vacances.

Ces conquêtes sociales, aboutissement des luttes syndicales, transforment le mode de vie, offrent de nouvelles possibilités de se cultiver, de voyager, de participer à la vie sociale et, par voie de conséquence, confèrent aux nombreuses associations populaires qui se constituent, la responsabilité de répondre aux nouvelles aspirations des travailleurs.

La déclaration de guerre en 1939 et quatre années d'occupation allaient-elles remettre en cause ces conquêtes ouvrières et anéantir les espoirs qu'elles avaient fait naître ? Momentanément oui. Mais c'était compter sans la détermination des militants engagés dans la Résistance.



La revue **Tourisme et Travail** de décembre 1973 évoque cette période :

« Nous sommes en 1943. La guerre mondiale bat son plein ; les alliés et les forces de l' Axe s'affrontent en Europe, en Asie, en Afrique, au cours de gigantesques batailles; dans tous les pays tombés aux mains des fascistes allemands, italiens et japonais, les patriotes ont pris les armes et mènent la vie dure à l'occupant. En France, où la guérilla s'intensifie de jour en jour, des hommes, résistants eux-mêmes, principalement des militants de la CGT, se préoccupent des vacances et des loisirs futurs des Français. Le 11 janvier 1944, ils déposent sur le bureau du Commissaire au Tourisme auprès du Gouvernement provisoire de la République, à

Alger, les statuts d'une association baptisée par eux **Tourisme et Travail**.

L'Allemagne nazie capitule le 8 mai 1945 et quelques mois plus tard, **TT**, s'appuyant sur le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) et les avantages sociaux obtenus par la classe ouvrière en 1936, installe ses premiers villages de vacances sous toile ».

L'espoir renaît. Le programme du CNR se met progressivement en place. Ainsi, une ordonnance du 22 février 1945 crée les Comités d' Entreprises (CE) qui vont jouer un rôle éminent dans l'organisation des loisirs et l'enrichissement culturel des travailleurs.

**Tourisme et Travail** est bien l'héritière des luttes ouvrières pour la conquête des loisirs. Elle regroupe toutes les forces démocratiques ayant contribué à la libération de la France, bénéficie du soutien des Pouvoirs Publics qui lui accordent crédits et subventions indispensables à la réalisation des cadres d'accueil qui manquaient aux loisirs populaires. **TT** popularise ses activités lors d'émissions régulières à la radio nationale. Ainsi apprend-on qu'un premier train quitte la gare de l'Est le 14 septembre 1945. Il emmène 700 travailleurs passer dix jours de vacances en Allemagne, sur les rives du lac de Constance.

Cette période aussi faste que brève s'achève en 1951 lorsque, en pleine guerre froide, le Gouvernement s'attaque au mouvement ouvrier progressiste. Privée de subventions, poursuivie par le fisc, **TT**, dans le respect des idées ayant présidé à sa naissance, estime le combat pour les loisirs inséparable de celui mené par les travailleurs pour changer les conditions de vie sociale, économique et culturelle. C'est donc en s'appuyant sur le soutien actif de la CGT, avec laquelle elle identifie ses démarches fondamentales, que **Tourisme et Travail** résiste, maintient ses activités et s'emploie à faire appliquer la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée et proclamée par l'ONU le 10 décembre 1948 :

**Article 24** : Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.  
**Article 27** : Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent.

Michel TACET

## Les métallos nantais investissent pour les loisirs et vacances des enfants

Avec les succès revendicatifs de 1936 la syndicalisation à la CGT réunifiée devient importante dans la métallurgie nantaise et les métallos se préoccupent des enfants qui jusqu'alors ne profitaient pas réellement des vacances scolaires.

Le 17 juin 1938 le syndicat des métallos de Nantes achète en l'étude de maître ALOCHE, notaire à Nozay, sous la signature de Gaston JACQUET et de Pierre GAUDIN secrétaire et trésorier du syndicat une propriété située au Gâvre sur laquelle est implanté un château du XVIII<sup>e</sup> siècle au lieu dit « la Genestrie » .

Préalablement à l'achat est constituée une société à responsabilité limitée portant le nom « Œuvre des métallurgistes nantais » devant maître DAUGUET notaire rue Crébillon à Nantes au capital de 30.000 francs (anciens) de l'époque au travers de 10 associés disposant chacun de 10 actions de 30 parts de 1.000 francs.

Les dits associés ne déboursèrent rien, l'argent venant du syndicat des métallos nantais, mais cette société était indispensable pour l'achat de la Genestrie et sa pérennisation.

Ainsi dès les vacances de 1938 des centaines d'enfants purent bénéficier de vrais séjours en plein air à proximité de la forêt domaniale du Gâvre, ce qui pour l'immense majorité n'avait jamais connu et cela s'est poursuivi jusqu'à la guerre et après ; l'institution des comités d'entreprises aidant et permettant le développement des vacances à la montagne, la mer et des échanges avec d'autres comités d'entreprises et lieux de vacances.

Pendant la guerre, la Genestrie fut occupée par l'armée allemande puis les armées de la libération anglaises et américaines.

La Genestrie devenue école communale fut restituée au titre de dommages de guerre en 1947 à la CGT par Ambroise CROIZAT ministre communiste du gouvernement présidé par DE GAULLE (CROIZAT fut aussi

secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie).

En 1986, le syndicat des métallos nantais crée l'UFM (Union Fraternelle des Métallurgistes) pour sauvegarder le patrimoine et en assurer la gestion.

Depuis cette création le centre de la Genestrie a accueilli les stages de formation syndicale, les congrès de syndicats, des séminaires sportifs, des fêtes familiales et est aussi revenu à ses origines reconnu d'utilité publique en accueillant les enfants du Gâvre et de Vay en centre aéré et vacances scolaires.

A ce titre la Genestrie peut bénéficier de subventions du Conseil Général et de la CAF pour contribuer au financement des travaux d'entretien et de rénovation.

Aujourd'hui l'UFM est très certainement une des premières associations du département avec 8.400 adhérents cotisants.

La Genestrie a essuyé depuis son achat en 1938 bien des tempêtes et épreuves, chaque fois elle s'est relevée pour affronter les défis et les vagues, c'est en hommage à ceux qui en 1936 se sont préoccupés des vacances et des loisirs des enfants, des conquêtes sociales, que l'équipe dirigeante de l'UFM poursuit aujourd'hui cette œuvre éducative et sociale.

**Pierre BILY**  
Président de l'UFM



Photo : La Genestrie - Coll. UFM

## Tourisme et Travail en Loire-Atlantique

À la Libération, **TT** se présente comme un grand service, très centralisé, disposant de « délégations » en province, simples bureaux de vente d'activités organisées à Paris. C'est ainsi qu'à Nantes, les travailleurs ont tout de suite pu s'inscrire pour des voyages et séjours en Bretagne, aux Baléares, en Forêt Noire, etc.

Marthe Marais, militante de la première heure se souvient de cette année 1946 : « *Quinze jours au Pays Basque ! C'était une vraie découverte, formidable...*

*On partait faire des excursions dans de drôles de petits cars découverts, sans toit. Quand il faisait beau, c'était vraiment pas mal. »* (Revue T.T. N° 6. sept. 1974). Plus tard, elle visitera la Corse, l'Italie et bien d'autres pays.

Sans doute par nécessité économique, la majorité des adhérents nantais sont des campeurs. Les liens privilégiés qu'ils tissent avec **TT** résultent de l'intense activité revendicative menée dans ce secteur par les militants locaux.

La suppression totale des aides financières et les sérieuses difficultés qu'elle génère amène progressivement **TT** à transformer ses structures et à réorienter ses rapports avec les Comités d'entreprises. Cela se traduit, à partir de 1966, par une décentralisation au niveau local de la compétence d'organisation d'activités et, en collaboration avec la **CGT** et les **CE**, par la transformation de **TT** en prestataire de service du mouvement ouvrier pour l'organisation des vacances et des loisirs. Cette dernière mesure va permettre de rassembler les besoins des collectivités, de coordonner leurs efforts financiers et de réaliser pour leur compte des installations de vacances de qualité sur lesquelles elles conservent tout pouvoir de décision.

Ainsi s'aménage à Pénestin, à l'initiative du CE de l'usine SFAC-Batignolles, dont le secrétaire, Robert CASSIN est élu CGT, un terrain de camping avec tentes équipées et école d'initiation à la pratique de la voile. Une convention de gestion passée avec **TT** Nantes permet à des travailleurs de condition modeste de jouir à peu de frais de vacances au bord de la mer.

Plus tard, l'obstination de l'Union départementale Tourisme et Travail à soustraire aux appétits des promoteurs quelques hectares de forêt vendéenne aboutit à la réalisation du village de vacances du Grand-Corseau, face à Noirmoutier, sous le leadership de Sud-Aviation Bouguenais.

Outre ces initiatives locales, les travailleurs de Loire-Atlantique bénéficient des propositions de séjours et voyages nées de la collaboration **TT-CE** au niveau national.

Trente ans après la première « délégation » nantaise, **Tourisme et Travail** regroupe dans le département 130 comités d'entreprises et près de 18 000 adhérents répartis en 12 associations locales.

Cette évolution spectaculaire s'explique par la confiance réciproque établie entre **TT** et les **CE**. Elle doit aussi beaucoup à l'opposition permanente de **TT** à traiter du droit aux loisirs en dehors des réalités économiques et sociales, à l'affirmation qu'une offre d'activités de prédilection et de réels moyens financiers conditionnent l'accès aux loisirs et enfin, à son soutien sans faille aux actions du mouvement démocratique pour améliorer les acquis et s'opposer à la remise en cause d'un droit constitutionnel.

**Michel TACET**



## Maurice FRETIN, militant actif et créatif

Il est difficile d'évoquer le rayonnement de Tourisme et Travail dans le département sans évoquer celui qui en fut le principal artisan pendant près de trente ans.

Le 20 juin 1949, Maurice FRETIN, ajusteur à la SNCASO et secrétaire de la section syndicale CGT, est élu délégué du personnel. Il vient d'avoir 24 ans.

Des conditions économiques défavorables amènent, à cette époque, la Société à envisager le transfert d'activités de son usine de Suresnes vers celle de Bouguenais avec, à la clé, la perspective de nombreux licenciements. La section CGT réagit immédiatement, vote une motion exprimant son opposition, et la communique à l'ensemble du personnel. La réaction de la Direction ne se fait pas attendre : Elle demande le licenciement de M. FRETIN pour « *affichage à l'intérieur de l'usine d'un appel à la désobéissance aux ordres de la direction et aux décisions gouvernementales* ».

Le Comité d'entreprise, par 6 voix et une abstention refuse son assentiment à cette mesure disciplinaire. De son côté, l'inspection du travail s'y oppose le 29 septembre 1949.

Maintenu à son poste, Maurice ne tarde pas à être sollicité pour d'autres responsabilités syndicales. C'est ainsi qu'à compter du 20 mars 1950, il sollicite un congé sans solde pour assumer la charge de secrétaire de l'Union locale CGT de Nantes.

Membre du Parti Communiste Français, son activité remarquable auprès de la classe ouvrière nantaise ne laisse pas indifférents les militants locaux du Parti. Fortement encouragé à intégrer l'équipe dirigeante, sans que lui soit proposée en compensation une fonction rémunérée de permanent, il quitte l'UL, contre son gré, le 23 juin 1951. Il lui faut retrouver un emploi salarié. Ce pourrait être chose facile si Maurice Frétin n'était pas marqué à l'encre rouge sur les fichiers du patronat nantais. Il doit donc se contenter d'une succession d'emplois précaires jusqu'au 1er janvier 1955 lorsque la Délégation locale de Tourisme et Travail le recrute pour une période d'essai de deux mois qui s'avèrera concluante.

Toute fonction élective étant à l'époque interdite aux « délégués » de l'association, M. FRETIN doit démissionner du Conseil municipal

de Rezé où il siégeait dans les rangs de l'opposition.

La vie de Maurice va changer. Celle de Tourisme et Travail également.

Si la Délégation de Nantes propose à ses adhérents quelques voyages et loisirs de courte durée, elle est surtout le bureau de vente d'activités pensées et organisées à Paris.

M. FRETIN va s'employer à la dynamiser, à organiser son fonctionnement démocratique, à renforcer le Conseil local en y faisant élire des représentants des comités d'entreprises. C'est dans cette instance que vont se définir désormais les orientations, les projets d'activités et d'actions revendicatives. Maurice met alors au service de ce collectif de militants, à qui il confie des responsabilités, ses talents d'organisateur et de coordinateur.

C'est l'époque où tout ou presque est à créer. Les offres de voyages sont insuffisantes, il faut en proposer d'autres. Un centre de vacances fonctionne à Brétignolles (Vendée), mais il est trop vétuste pour continuer à être utilisé en l'état. Un autre est créé à Olonne-sur-mer. Des militants consacrent alors une partie de leurs loisirs aux nécessaires travaux de construction. Plus tard, le CE des Batignolles investit dans l'aménagement d'un village de toiles à Pénestin. Un autre s'ouvre à Damgan avec le concours des « gars du Bâtiment », avant la réalisation inter comités d'entreprises du Grand Corseau à La Barre de Mont.

En collaboration avec leur CE, des voyages sont destinés aux apprentis des Chantiers. La découverte de T.T., à cette occasion, amène certains d'entre eux à y créer une Commission des jeunes. Pour d'autres, ce sera le point de départ d'un engagement dans l'action syndicale.

M. FRETIN veille à intégrer T.T. dans la vie locale. Ainsi ses groupes costumés participent aux Mi-carême de Nantes et de Pornic. Plusieurs centaines de personnes goûtent aux joies des réveillons surprises de Noël et du Nouvel An.

Le développement de toutes ces activités augmente le nombre des adhérents. Il n'est pas rare, à la veille des départs en vacances, de voir, rue Saint-Léonard, s'allonger la file d'attente des campeurs en quête d'une licence.



Conscient de la nécessité d'être au plus près des lieux de travail, M. FRETIN encourage la décentralisation. En moins de dix ans, TT s'implante dans plusieurs localités de Loire-Atlantique : Saint-Nazaire, Châteaubriant, Rezé, Saint-Herblain, Paimboeuf, Couëron, Basse-Indre, Le Pellerin, Saint-Sébastien, plus une section d'entreprise aux PTT. Une coordination s'impose. L'Union départementale Tourisme et Travail est créée. Maurice FRETIN en devient logiquement le secrétaire.

Alors que TT entretient des relations quasi exclusives avec la CGT, M. FRETIN pratique l'ouverture aux autres organisations syndicales. Ainsi, au président CGT de l'UD il fait adjoindre deux vices présidents, l'un FO, l'autre CFDT.

A son initiative, la présence de TT s'étend en Vendée et en Deux-Sèvres où des bases locales se créent à Challans, La Roche-sur-Yon, Niort.

Les réunions statutaires y sont régulièrement décentralisées. C'est le cas, par exemple, à Basse-Indre en février 1967, où la presse est conviée à la découverte d'un ambitieux programme en faveur du tourisme populaire élaboré par le nouveau Conseil régional Loire-Atlantique/Vendée/Deux-Sèvres de Tourisme et Travail.

Enfin, comment ne pas évoquer la réalisation du Grand Corseau ! Alors que la côte vendéenne est devenue le territoire privilégié des promoteurs immobiliers, alors que les petits propriétaires cèdent à leurs généreuses avances, M. FRETIN entreprend de sauvegarder quelques hectares de forêt pour la création d'un village de vacances sous toiles. Les prospections en Vendée se succèdent sans susciter l'enthousiasme des élus visités, jusqu'à rencontrer l'écoute attentive du maire de La Barre-de-Monts. Reste à convaincre les élus des comités d'entreprises, y compris ceux de la CGT souvent plus préoccupés par les conflits à résoudre que par l'organisation des vacances de leurs ressortissants. Finalement, l'engagement de neuf CE (le plus important investisseur

étant Sud-Aviation, ex SNCASO), permet l'ouverture des travaux. C'est une victoire, d'abord face à l'important lobby de l'immobilier, ensuite, face à l'hostilité d'organisations syndicales estimant que leur rôle s'arrête aux portes de l'entreprise.

La gestion et l'animation sont confiées à Tourisme et Travail. Lorsque le Grand Corseau accueille ses premiers résidents, M. FRETIN assure la direction d'un village estampillé 3\*\*\*, parfaitement intégré à l'environnement. Le style club sur le thème « vacances-évasion », n'est pas de mise. Ici, pas d'animation parachutée. Chaque lundi, un comité représentatif des vacanciers propose et prépare des animations variées pour jeunes et adultes, à réaliser le plus souvent possible en liaison avec la population locale. La fréquentation du village montre combien le projet était judicieux et réaliste.



Ce rayonnement de Tourisme et Travail dans la région est certes à mettre au crédit d'un collectif. Encore fallait-il le constituer et qu'un animateur au charisme incontesté le fasse vivre. Maurice FRETIN a rempli cette fonction, avec conviction, modestie, fermeté et toujours dans un esprit de franche camaraderie.

Le 30 mai 1983, il a fait valoir ses droits à la retraite. Il s'est éteint prématurément deux ans plus tard, en mai 1985.

**Michel TACET**

*Remerciements à Simone FRETIN, son épouse, pour sa documentation et ses précieux souvenirs.*

## L'Aviation populaire, une conquête du Front Populaire

Les grèves de 1936, la victoire du front populaire, ont permis sous l'impulsion de la CGT réunifiée et du ministre de l'air Pierre COT la création de l'aviation populaire dont le but a été de permettre aux ouvriers des usines de l'aéronautique de devenir des pilotes et à leurs familles de faire des baptêmes de l'air.

A ST-NAZAIRE sous l'impulsion de militants de la CGT à la SNCASO, René DEBATISSE, Henri GREYO, Georges HERBRETEAU, Jean BOURMAUD et de cadres NAJAC et PILET un club de l'aviation populaire est créé.

Ces jeunes pilotes formés par le pilote d'essai célèbre SADI-LECOINTE ont développé jusqu'à la guerre l'aviation populaire et de nombreux ouvriers et cadres sont devenus à leur tour des aviateurs et des moniteurs confirmés.

Certains d'ailleurs comme Jean BOURMAUD sont devenus des pilotes de chasse pendant la « drôle de guerre ».

Parmi ces pilotes de chasse un nazairien Michel SEETEN issu du club a participé à toute la guerre notamment à la campagne d'Italie où il fut abattu en 1944, survivant il continua le combat auprès des maquisards italiens contre les fascistes de MUSSOLINI et d'HITLER, il fut tué lors de ces combats.

Ces pilotes évoluaient avec des appareils souvent déclassés, des CAUDRON-LUCIOLE, des CAUDRON-PHALENE pour les baptêmes de l'air à la grande joie des familles et des enfants à partir de l'aérodrome d'Escoublac, le voyage St-Nazaire / Escoublac se faisait à bord d'un autobus déclassé de police parisienne, un Panhard Levassor.

L'aviation civile et sportive naissante était avant 1936 un club

très fermé réservé à l'élite plutôt riche. Cette conquête du Front Populaire et de la CGT a permis de la rendre accessible aux ouvriers et à leurs familles. Belle victoire, il en a été ainsi pour d'autres sports qui se sont aujourd'hui démocratisés.

C'est à Penhœt que se tenait un garage d'entretien et de réparation des avions et des moteurs, c'est ainsi que ce quartier est devenu le quartier des aviateurs, il porte toujours ce nom.

C'est aussi à cette époque que la section des modèles réduits a été créée.

Aujourd'hui ces activités sportives se poursuivent et elles sont accessibles au monde du travail, mais en 1936 c'était une bien belle victoire.

**Guy TEXIER**  
*d'après une interview de Jean BOURMAUD*  
*Réalisée le 13 janvier 2005 à Sévérac*

*Jean BOURMAUD militant de la CGT jusqu'à son décès en 2008 à l'âge de 98 ans.*



Photo : Avion école "Luciole" en vol au dessus d'Escoublac - Coll. CHT

## Batignolles : un regard culturel en direction de la jeunesse

**A**u début des années 1960, les grandes entreprises de la métallurgie nantaise formaient encore leurs apprentis.

Un concours annuel se déroulait au Champ de Mars à Nantes regroupant quelque 800 postulants, pour la plupart fils d'ouvrier de ces mêmes entreprises. Les places étaient très convoitées, seulement quelques dizaines d'entre eux devenaient pour trois années apprentis des Batignolles, des ACB, de Dubigeon, de l'Aéro, de Brand ou de Paris.

Ce fut mon cas en 1962. En septembre, je rentrais comme apprenti ajusteur au Batignolles. Je réalisais ainsi ce que je voulais depuis longtemps : « Faire comme mon père, travailler dans cette grande entreprise de la métallurgie nantaise qu'était les Batignolles ». Est-ce un souhait sans ambition, non je ne le pense pas car, à cette période, nombre de fils d'ouvrier se retrouvaient comme leur père ouvrier y compris souvent dans la même entreprise.

Nous étions à cette époque de « vrais » apprentis des entreprises, avec un contrat d'apprentissage et tous les mois un bulletin de salaire. Niveau de la rémunération : pas de quoi à s'enflammer et faire des folies. La première année 15 centimes de l'heure, 20 la seconde et 30 la troisième. Il fallait de plus pour nous ajusteur, payer notre pied à coulisse quelques 75 francs retenus chaque mois sur notre très modeste solde.

Les ateliers dans lesquels nous apprenions notre futur métier étaient dans l'enceinte même de l'entreprise. Régulièrement, les délégués de la CGT, largement majoritaires aux Batignolles venaient nous voir notamment sur les questions d'hygiène et de sécurité.

Peu avant les vacances d'été, nous étions invités par le comité d'entreprise à une réunion pour nous proposer une initiative particulière concernant les jeunes apprentis. Il s'agissait d'organiser un voyage à l'étranger dont la destination était démocratiquement décidée pour une somme très modique. Pour nous, qui ne gagnions pratiquement rien, comme pour nos parents qui n'auraient pu financer un tel voyage, il s'agissait d'une occasion en or.

Nous appelions ces initiatives « Les caravanes », elles avaient pour but de donner à des jeunes la possibilité de découvrir ce qu'ils n'auraient pas sans cette politique pu connaître.

C'est ainsi qu'en vacances d'été 1963 j'ai pu, durant trois semaines, parcourir les principales villes historiques d'Italie en compagnie d'une vingtaine d'autres jeunes de l'entreprise et de militants du CE qui encadraient le séjour.

Il faut aujourd'hui avoir conscience du niveau de ces réalisations à l'initiative des élus CGT du comité d'entreprise des Batignolles. Il s'agissait de donner un sens culturel à son activité et de permettre à des jeunes de découvrir ce qu'ils n'auraient pas pu approcher sans ces propositions. Dans les années 60, les déplacements à l'étranger n'étaient pas monnaie courante et les moyens financiers des familles d'apprentis n'auraient pas permis qu'ils fassent de tels voyages.

Avec mes compagnons de « caravane », nous avons ainsi vu les principaux sites de l'Italie, de Gènes à la Rome antique, du Vatican aux carrières de marbre de Carrare, de Florence à Pise en passant par Naples Pompéi et Milan pour revenir par la Suisse, Lausanne et Genève.

Le CE des Batignolles a maintenu encore pendant quelques années cette activité jusqu'à la fin de l'apprentissage d'entreprise (L'AFPSM, école d'apprentissage des entreprises de la métallurgie nantaise, remplaçant en 1965 l'apprentissage d'entreprise).

Ces « caravanes » ont indiscutablement marqué la juste conception du comité d'entreprise qui ne voulait pas participer à « une redistributions d'argent » mais permettre aux travailleurs, et en particulier dans ce cas aux jeunes apprentis, de bénéficier de choses qu'ils n'auraient pu individuellement obtenir.

**Yannick CHENEAU**

## La naissance du Centre de Culture Populaire

La naissance du Centre de Culture Populaire est liée à la rencontre d'une volonté syndicale nationale et l'implication sur le terrain de militants passionnés de théâtre et persuadés du rôle de l'éducation populaire.

La CGT est le premier syndicat à s'être intéressé au développement de l'action culturelle et du loisir au sein de l'entreprise. Dès la création des comités d'entreprises (CE), elle est la première à accorder une importance aussi grande à l'action culturelle qu'à son rôle économique.

La conférence de Drancy, en février 1961, fut d'une grande influence dans l'établissement de la politique culturelle de la CGT. Celle-ci devait être orientée « dans le sens des intérêts des travailleurs, des traditions de paix et de liberté, de l'élévation du niveau culturel de la masse salariale ». Elle insistait sur « le développement des bibliothèques d'entreprise, des activités sportives ainsi que des réalisations des travailleurs dans les domaines du théâtre, des arts plastiques, des expositions... qui fournissent une base culturelle d'importance ». Il fallait également « rendre la culture (spectacles professionnels, sorties touristiques culturelles...) accessible à tous en adaptant les tarifs aux petits revenus ». Aussi, les petites et moyennes entreprises devaient pouvoir bénéficier de ces activités et la CGT encourageait la création de comités inter-entreprises ou d'actions culturelles d'entreprise au niveau local comme il est prévu dans l'article 9 du décret du 2 novembre 1945.

A Saint-Nazaire, le travail de Christian Héliou, animateur de Jeunesse et sport, militant syndical et ancien ouvrier est le socle sur lequel s'est construite une certaine idée de l'action culturelle. Ce militant actif du mouvement de l'éducation populaire passionné de théâtre enseigne l'art dramatique à une vingtaine de jeunes ouvriers et employés de 1957 à 1963 et participe à la création de la troupe amateur « les Copains ».

C'est à la suite d'une manifestation théâtrale présentée par la troupe « les Copains » organisée par la commission culturelle de Sud-Aviation en février 1963 que naît l'idée d'étendre les activités du CE à la région nazairienne afin d'en faire profiter un plus large public, notamment de familles de travailleurs. La commission décida de prendre contact avec les CE de la région, les syndicats ouvriers et enseignants, les cercles de jeunes. Une réunion eut lieu en mars 1963 qui donna, d'une manière informelle, naissance au Centre de Culture Populaire (CCP). Les principales entreprises du bassin d'emploi adhérent et les syndicats (CGT, CFTC, FEN) malgré certaines divergences, donnèrent leur accord.

C'est donc sous l'impulsion de quelques camarades que s'est créé le premier embryon du CCP, sans statut ni budget mais avec la volonté de prouver aux CE et aux unions locales le bien-fondé de cette association.

La première manifestation eut lieu en mai 1963 avec deux représentations, par le Centre Dramatique de l'Ouest, de « Boulevard Durand ». Son succès incontestable a contribué à une prise de conscience des militants des possibilités d'activités réalisables par une association culturelle telle que le CCP. C'est en novembre 1964 qu'est née officiellement l'association « Centre de Culture Populaire » avec des statuts, un conseil d'administration élu et un budget basé sur une cotisation de 1 franc par salarié employé dans les entreprises adhérentes.

Les buts de l'association sont à cette époque :

> Diffuser la culture populaire par des manifestations, séances théâtrales, expositions, folklore...

> Permettre aux travailleurs et travailleuses de Saint-Nazaire et à leurs familles d'assister à des manifestations artistiques et culturelles de qualité à des prix accessibles à tous.

> S'opposer et faire échec à la prolifération d'entreprises de commercialisation de la culture n'ayant que pour principal objectif, la réalisation de profits par la vente de spectacles, livres, disques...

> Imposer une véritable politique culturelle accessible aux masses ouvrières.

On peut voir les similitudes qui existent entre la volonté qui avait été exprimée par les instances dirigeantes de la CGT et la réalisation au travers d'une association à Saint-Nazaire qui est toujours très active.

L'extraordinaire, il faut le regretter, c'est qu'il n'existe pas d'autres structures similaires en France. Travail et Culture, qui œuvrait nationalement sur les mêmes champs d'activités depuis la libération, a disparu en 1988.

Au Centre de culture populaire l'aventure se poursuit avec des temps forts et des périodes difficiles suivant la mobilisation des militants, la volonté des CE, l'aide des pouvoirs publics. Parmi les innombrables activités déclinées pendant toutes ces années citons quelques événements qui ont vraiment marqué la vie de l'association.

**Jean LEFRANC**  
ancien Président du CCP

## L'affaire Durand

L'affaire Durand a soulevé les passions. Des vagues de protestations et de grèves allèrent jusqu'en Angleterre et aux Etats-Unis. Prolétaires ou non, les consciences furent bouleversées. "Ma vie d'homme fut marquée par cette terrible "erreur" judiciaire, vécue dans mon enfance", confia l'auteur dramatique Armand Salacrou qui écrivit la pièce Boulevard Durand, Chronique d'un procès oublié. A l'occasion de la création de la pièce de Salacrou, en 1961, le président René Coty, qui fut l'avocat de Jules Durand, déclara : "Durand gênait car c'était un homme intègre, un pur, un apôtre, et je n'ai pas l'habitude de galvauder mes mots."

Né en septembre 1880 dans une famille ouvrière, Jules Durand travailla très jeune. Pour étudier, il allait le soir, après le turbin, à l'université populaire des Bourses du Travail. Lecteur de Louise Michel, de Pierre-Joseph Proudhon, d'Émile Pouget, il deviendra un ardent militant syndicaliste révolutionnaire. Un profil qui ne plaisait pas trop aux patrons. Il sera licencié de la société d'affrètement où il travaillait comme docker. Il deviendra alors, comme son père, charbonnier-journalier. Grillé, il n'était embauché que lorsque les patrons avaient vraiment besoin de bras.

Durand profitera de ses jours chômés pour aider au renforcement de l'organisation syndicale. Devenu secrétaire du syndicat corporatiste des charbonniers du Havre, il le fera adhérer à l'union locale des Bourses du travail et à la CGT. Durand jouera également un rôle actif dans la création de l'union départementale des syndicats.

En 1910, le syndicat des charbonniers compte plus de quatre cents adhérents. En août, suite à la mise en service d'un nouvel appareil de chargement, il lance une grève illimitée sur le port « contre l'extension du machinisme, contre la vie chère, pour une hausse des salaires et le paiement des heures supplémentaires ». Jules Durand est une figure incontournable du mouvement.

Pour casser la grève, la Compagnie générale transatlantique (ancêtre de la CGM) embaucha des renards, c'est-à-dire des jaunes, payés triple. Le 9 septembre, après quatre semaines de grève, l'un des jaunes, totalement ivre, menaça de son revolver quatre charbonniers grévistes non-syndiqués et aussi bourrés que lui. Bagarre générale. Le jaune est assommé. Il meurt le lendemain à l'hôpital. Les quatre coupables sont arrêtés.

La Compagnie générale transatlantique, la bourgeoisie locale et sa presse, dont Le Havre Eclair, montent le fait divers en épingle. Des faux témoignages affirment que l'assassinat du renard a été voté par le syndicat, à la demande de Jules Durand, le 14 août. La manœuvre est évidente. Même le chef de la Sûreté du Havre dénoncera cette machination grossière, mais l'anarcho-syndicaliste est arrêté le 11 septembre. C'est le début de "l'Affaire Dreyfus du pauvre".

Le 25 novembre 1910, après une instruction bâclée et un procès honteux, le syndicaliste, par ailleurs militant anti-alcoolique, est condamné à mort par la cour d'assises de Rouen. A l'énoncé du verdict, Jules Durand fait une crise de nerf. Pour l'achever, on lui impose quarante jours de camisole de force.

La colère et la révolte frappent alors Le Havre où une grève générale éclate le 28 novembre. Toutes les grosses corporations sont touchées. Les quatre mille travailleurs du port (ou-

vriers, voiliers, dockers, charbonniers, camionneurs...) suivent massivement. Tout comme les trois mille ouvriers du bâtiment. Les ouvriers des tramways, les employés, les boulangers, les gaziers... se mettent partiellement en grève. La liste des grévistes est longue. La salle Franklin ne peut contenir tout le monde pour le premier meeting de protestation. L'après-midi, trois meetings feront encore le plein à Franklin, à la Maison du Peuple et à la salle des fêtes du quartier de l'Eure.

Les diverses actions et pressions aboutissent à un piètre résultat. La peine de mort est commuée en une peine de réclusion de sept ans, ce qui est toujours inacceptable puisque Durand est innocent. Finalement, grâce à une campagne soutenue par la Ligue des droits de l'Homme et par de nombreux députés, Jules Durand est libéré le 15 février 1911, mais pour être admis à l'asile d'aliénés de Sotteville-les-Rouen. Il y meurt le 20 février 1926. Laminé par l'injustice et la haine des puissants, Jules Durand était devenu fou. Son état ne lui a jamais permis de savoir qu'il avait finalement été innocenté par la cour de cassation le 15 juin 1918...

Au Havre, Jules Durand a ensuite donné son nom à un grand boulevard et à un groupe libertaire. En 2006, pour le 80e anniversaire de la mort de Durand, la CNT et la CGT se sont rendus, séparément, devant le monument dédié à l'anarcho-syndicaliste dans le cimetière Sainte-Marie. Plus curieusement, atteint sans doute de sarkozite aiguë (délière contagieux qui pousse les élus de droite à détrousser les cadavres de leurs ennemis morts. Après Mûquet, Jaurès, Blum... Durand), Antoine Rufenacht, maire UMP du Havre, est allé poser une plaque commémorative sur la maison du charbonnier, quai de Saône.

L'initiative prise dans le cadre du centenaire de l'union des syndicats CGT du Havre est plus sympathique. Pendant deux ans, le Collectif Durand et le théâtre de l'Ephémère, soit une trentaine de comédiens amateurs, la plupart membres de la CGT, ont travaillé à une adaptation de Boulevard Durand, la pièce d'Armand Salacrou. Un spectacle « épuré » de trois heures pour une œuvre jugée injouable par l'auteur lui-même. Stéphane Hauguel, le metteur en scène, insistait sur le fait que si la démarche du collectif était théâtrale, elle était aussi militante. Manière de monter sur les planches pour dire que la lutte des classes reste d'actualité.

L'exposition qui accompagnait le spectacle enfonçait le clou en rappelant de beaux chapitres de l'histoire sociale. S'inspirant notamment d'un ouvrage incontournable, Histoire oubliée et méconnue du syndicalisme havrais (publié par le groupe libertaire Jules-Durand), un panneau est consacré à l'anarcho-syndicalisme, principal courant fondateur de la CGT.

Que le courage et l'ardeur des « anciens » de la trempe de Jules Durand nous inspirent pour mener à bien les combats qui nous attendent.

Jean LEFRANC



## Le centre de Culture Populaire

Aujourd'hui le Centre de Culture Populaire défend l'idée que le monde du travail est porteur de cultures fortes et variées. Par son action, il contribue à ce que les salariés prennent eux-mêmes conscience de cette réalité qui leur est généralement déniée. Les activités actuelles se concentrent surtout sur des grands pôles d'activités : le livre et la lecture, le cinéma et plus généralement l'audiovisuel, le spectacle vivant et les loisirs culturels.



Ce qui caractérise l'approche des deux premières thématiques est de permettre la confrontation des professionnels avec les salariés au travers de résidences. Celles-ci sont intermittentes durant une année, ce qui permet l'imprégnation des uns par les autres, l'échange de pratiques professionnelles mais aussi sociales. Elles sont conçues pour permettre aux salariés de s'exprimer par l'écrit ou par l'image et aux professionnels de nourrir leur travail des rencontres individuelles et des confrontations avec le milieu des entreprises et des élus des comités d'entreprises.

Pour le livre, Sylvain Coher, écrivain, coordonne les salariés qui recueillent des mémoires d'anciens employés. Ce n'est pas un simple exercice mais la tentative de renouer des liens qui sont rompus dans la transmission de pratiques professionnelles et sociales, du fait des changements rapides de méthodes de travail et de management.

Marc Picavez, cinéaste, participe à quatre ateliers dans les comités d'entreprises qui produiront des documents vidéo sur des sujets définis par les salariés participants.

Ces deux artistes feront, durant leur séjour à Saint-Nazaire, un travail qui devrait s'inspirer des singularités de notre territoire et porter sur une réflexion autour du monde du travail, sujet spécifique au CCP.

Les autres activités du livre concernent l'animation des bibliothèques de comités d'entreprises pour lesquelles sont prévues entre autres des rencontres avec des écrivains participants au prix littéraire inter-CE qui existe depuis 1992. Celui-ci rend hommage à celui qui participa à la création des bourses du travail et des premières bibliothèques en lui donnant son nom « Fernand Pelloutier ». D'autres manifestations ont lieu lors de « lire en fête », des collaborations avec les lycées et collèges, l'animation de points livres...

L'activité audiovisuelle est multiple elle aussi. Les soirées cinéma depuis 1998 sur des thèmes du travail ou de société ; la soirée monde du travail ; la diffusion de chèques cinéma associatifs ; l'atelier de création vidéo « boutou kouad » qui fonctionne en partenariat avec une autre association ; la participation de salariés aux créations audiovisuelles lors de la semaine sans TV ; la co-organisation de TV troquets, destinés à diffuser les courts métrages vidéo des ateliers ou d'autres associations ; la médiathèque qui s'éclate en 11 lieux de diffusion et possède près de 10 000 documents accumulés depuis 1986.

Un travail de médiation est réalisé pour la diffusion des spectacles des associations culturelles de Loire-Atlantique avec un partenariat plus développé avec « le Fanal » scène nationale de Saint-Nazaire ainsi qu'avec les troupes de théâtre amateur. Organisation de la gestion de billetterie pour certaines manifestations. Rencontre entre structures culturelles et comités d'entreprises lors de soirées des élus.

L'organisation de spectacles de fin d'année inter-CE depuis 1975 est toujours un exercice périlleux pour les finances de l'association mais c'est souvent le seul spectacle que les salariés fréquentent avec leur famille.

L'organisation de sorties et de voyages culturels ; la formation des élus ; la création de sites internet pour les CE ; tout cela forme un ensemble d'activités réalisées par les 5 salariés de l'association en relation ou à l'initiative des élus des 28 comités d'entreprises adhérents pour le bénéfice de leurs salariés.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet : [ccp.asso.fr](http://ccp.asso.fr)

**Jean LEFRANC**